Réf. Farde e-Assemblées : 2438304

N° OJ : 111

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Culture.- Asbl "Bruxelles-Musées-Expositions".- Subside d'investissement : 59.600,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Bruxelles-Musées-Expositions";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 59.600,00 EUR à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2021 à l'attention de l'asbl "Bruxelles-Musées-Expositions" pour les études préalables et acquisition d'équipement technique pour le nouveau Centre logistique des musées (n° de projet HF10-228-2009).

Annexes :

AE1/Convention Bruxelles-Musées-Expositions FR/Nl (Consultable au Secrétariat des Assemblées)